

Procès Verbal
Comité Directeur
Du 09 juillet 2014
Réunion téléphonique 19 h 30

Présents :

BOURON Luc
BRONDY Eric
HAMARD Bruno
LE BRIS Sylvain
LE BRIS Karine
MARCHE Denis
MARCILLE Yohann
MOULAI Saïd
POGGI Benjamin

Absent excusés :

BAZOGÉ Daniel

Ordre du jour :

- 1) Approbation du P.V. du Comité Directeur du 18 avril 2014
- 2) Point Financier
- 3) Mise en place d'un rétro-planning pour le règlement intérieur, et la finalisation des statuts, qui seront soumis au vote lors de la prochaine A.G.
- 4) Mise en place du calendrier 2015,
- 5) Séminaire Féminisation,
- 6) Séminaire développement durable,
- 7) Point sur les licenciés et les premières organisations,
- 8) Questions diverses

1) Approbation du P.V. du Comité Directeur du 18 avril 2014

Approuvé à l'unanimité

2) Point Financier

- **Arbitrage** : une nouvelle discussion est entamée sur les pénalités d'arbitrage. Il en ressort que le règlement d'arbitrage est à retravailler.

Ce dernier sera présenté en Comité Directeur, puis soumis au vote en Assemblée Générale. Le règlement d'arbitrage sera intégré au Règlement Intérieur de la Ligue.

- **Emploi : subvention**

Luc confirme les aides de la FFtri (10000 euros) grâce à l'accord cadre, et du CNDS (12000 euros) dans le cadre de l'aide à l'emploi.

Point à vérifier > la région impose-t-elle la vérification des comptes par un commissaire aux comptes ?

- **Situation Financière et gestion comptable**

Benjamin a rencontré Natacha pour faire un point sur la situation financière et pour prendre connaissance du fonctionnement avec la cabinet comptable et les différentes mises en place.

Un rendez-vous avec Natacha sera programmé fin septembre sur Angers.

Benjamin se rendra une fois par mois à Nantes pour faire un point financier.

- **Question relative à une facture :**

Une facture de 247 euros à l'attention de Super U aurait-elle été réglée pour des lots relatifs au triathlon de St Julien de Concelle (mai 3013). La somme a peut-être été avancée par Thierry Moreau du Tri Véloce >>> A vérifier

3) Mise en place d'un rétro-planning

Statuts et règlement doivent être réécrits et/ou retravaillés.

Un appel a été envoyé aux Présidents de club par mail pour participer à ce travail. Une réponse à ce jour.

Benjamin se charge d'envoyer par mail un lien vers les documents de travail aux membres du Comité Directeur permettant ainsi dans un premier temps à chacun d'apporter ses demandes et remarques (code couleur).

Statuts et Règlement seront travaillés lors du prochain Comité Directeur qui leur sera dédié.

4) Calendrier 2015

Pour la saison 2015, il est décidé que chaque département proposera à la Ligue son calendrier, qui jouera un rôle de médiation si nécessaire.

Anne enverra l'information aux clubs pour un retour fin septembre au plus tard.

5) Séminaire féminisation + Développement Durable

Suite à l'annonce de ce séminaire et au fait qu'il se déroulera à l'étranger, Eric et Sylvain ont fait part de leur avis à la F.F.Tri. Une réponse leur a été adressée.

Karine ne pourra pas y aller (Agadir).

Notre participation à ces séminaires faisant partie de l'accord cadre, nous devons absolument y être représenté. Qui ? Agent de Développement ?

6) Séminaire Développement Durable

Le 11 octobre prochain aura lieu un séminaire Dvt Durable à Paris.

7) Point sur les licenciés et les premières organisations

La ligue enregistre +10% de licenciés. Tous les compteurs étant au vert.

Le fait d'offrir la licence à des féminines est validé : Triathlon de Saint Jean de Monts et la Tobe sport.

Saïd rappelle la nécessité de mettre en place des bonnets numérotés sur les épreuves. Sinon ceci conduira au retrait des arbitres sur la partie natation.

8) Questions Diverses

- Nous faisons part de notre étonnement de voir passer la licence paratriathlon de 37 à 71 euros. La différence sera prise en charge par la ligue pour la saison prochaine. Un remboursement des triathlètes sera effectué.

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

- Nécessité de rendre plus lisible les missions de Sylvain (CTL) qui est à la fois élu et salarié, à sa demande
- Des demandes de devis pour les socles Dvt Durable sont en cours.
- Un échange a lieu sur les triathlètes qui se spécialisent sur les distances XS pour truster les podiums notamment !
Il faut inviter cordialement ces derniers à s'inscrire sur d'autres distances.
- SSS : Luc appellera le Proviseur, M. Dréault, pour trouver un accord sur le fonctionnement avec le mini-bus de la Ligue notamment (assurance). Ce dernier semble avoir refusé toutes les propositions.

Les enseignants d'E.P.S. ne pourraient pas conduire le véhicule dans l'état actuel des choses (problème autour de la caution).

Une répartition 50%-50% semble être un minimum !

- Saïd fait part d'un besoin de répartir la tâche de gestion des arbitres de la Ligue. Le titre de référent départemental d'arbitrage n'existant pas, il faudrait que Saïd nomme des volontaires au sein des départements (*voir les Pds de Comité Départemental*). La mise en place de formations départementales sera aussi à envisager.
- Subventions Bouge Ton Club : elles représentent 4500 euros et sont versées par la Région à N+1. Les comptent de la Ligue le permettant, ces dernières seront désormais versées plus tôt > suite à la validation des dossiers déposés par les lauréats.
- Pour information les jeunes de la SSS participeront le 7 sept prochain aux sélections pour les Chpts du Monde Scolaire à Joué les Tours.

Sur ces propos le président déclare la séance levée à 20 h 30.

Fait à Angers le 20 juillet 2014

Le président – Luc BOURON

Le secrétaire de séance Benjamin POGGI



Ligue de Triathlon des Pays de Loire
Maison des Sports - 44 rue Romain Rolland
BP 90312 - 44103 Nantes Cedex 4
☎ 02 40 58 61 66

